



COMMUNIQUÉ

Convention des maires pour une énergie durable : l'engagement du réseau des villes moyennes

Aujourd'hui vient d'être signée la Convention des maires pour réduire les émissions de CO2 et promouvoir l'énergie durable, par la Fédération des Maires des Villes Moyennes. Cette Convention est la première à être signée entre la Commission européenne et une association nationale d'élus en France. Elle traduit l'engagement du réseau des villes moyennes en faveur de l'efficacité énergétique.

Bruno Bourg-Broc, président de la Fédération, député-maire de Châlons-en-Champagne, a rappelé qu'il y a en Europe près de 1800 villes qui ont signé la Convention, dont seulement 105 villes françaises. Le rôle de relais des associations d'élus nationales d'élus locaux est essentiel pour diffuser cet outil européen. La question énergétique est autant une affaire locale qu'une affaire d'Etats ou de sommets européens.

Plus de la moitié des émissions de gaz à effet de serre est produite par les villes, et 80 % de la population vit en milieu urbain. Les élus des villes moyennes, proches des citoyens, sont à même de concilier les intérêts publics et privés et d'encourager l'intégration des énergies durables dans les stratégies de développement local.

La conférence de presse a permis aux maires présents, dont Michel Heinrich, député-maire d'Epinal, Bertrand Mertz, maire de Thionville et Jean-Luc Rigaut, maire d'Annecy de présenter l'originalité et la diversité des initiatives menées sur leur territoire. Le dossier de presse présentant la Convention de maires et une série d'initiatives est disponible sur simple demande.

Pour en savoir plus :

http://www.eumayors.eu/home_fr.htm

Contact presse :

Echos de villes 01 42 21 12 18

La FMVM

Association créée en 1988, présidée par Bruno Bourg-Broc, député-maire de Châlons-en-Champagne, la Fédération des Maires des Villes Moyennes (FMVM) regroupe les maires des villes centre dont la population est comprise entre 20 000 et 100 000 habitants ainsi que les présidents des intercommunalités à fiscalité propre qui intègrent une ville moyenne.

La FMVM identifie et étudie les spécificités des villes moyennes et de leurs agglomérations, pôles d'équilibre entre les métropoles régionales et les territoires ruraux. Les villes moyennes et leurs intercommunalités sont des lieux de convergences et de mobilisation des énergies urbaines et rurales, où la qualité de vie constitue un facteur fort d'attractivité.

Organe de réflexion et de conseil, elle est une force de proposition pour la défense et la reconnaissance des villes moyennes et de leurs intercommunalités. Paritaire dans ses instances de décision, la FMVM compte aujourd'hui 190 adhérents.

FMVM

5, rue Jean Bart
75006 Paris – France

Contacts :

J-S. Sauvorel, chargé de mission
Nicole Gibourdel, déléguée générale

Tél. : +33 1 45 44 99 61

Fax : +33 1 45 44 24 50

fmvm@villesmoyennes.asso.fr

www.villesmoyennes.asso.fr